



Séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle Gatineau de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Hull, Québec, le mardi 18 mars 2003 à 17 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame Jocelyne Houle, vice-présidente et monsieur le conseiller André Levac, formant quorum du comité.

Également présents monsieur Mark B. Laroche, directeur général, M^c Suzanne Ouellet, greffier et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

Étaient absents madame la conseillère Louise Poirier et monsieur le conseiller Aurèle Desjardins.

CE-2003-358* SOUSSION - 2002 SP 216 - ENTREPRISES G.N.P. INC. - POSTE DE POMPAGE LA VÉRENDRYE, LOT NUMÉRO 2 - SERVICE D'INGÉNIERIE - 324 930,39 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la soumission de la compagnie Entreprises G.N.P. Inc., 750, boulevard Industriel Est, Victoriaville, Québec, G6T 1S6 au montant de 324 930,39 \$ incluant les taxes selon l'option 1, pour réaliser des travaux du poste de pompage La Vérendrye, lot numéro 2, le tout en conformité avec sa soumission en date du 8 janvier 2003 et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin au montant de 324 930,39 \$ seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION	MONTANT
Futur fonds de roulement	Travaux-Poste de pompage La Vérendrye	313 631,48 \$
04-13493	TPS à recevoir ristourne	11 298,91 \$

De plus, le trésorier est autorisé à emprunter du fonds de roulement la somme de 620 000 \$ remboursable sur une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2004 afin de financer l'ensemble des travaux supplémentaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 mars 2003.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

Me YVES DUCHARME
 Maire et président
 Comité exécutif

Me SUZANNE OUELLET
 Greffier et secrétaire
 Comité exécutif